

# RÉGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

080808

SEANCE DU 06 NOVEMBRE 2014

080808

**Présents :** M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,  
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,  
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,  
M. Didier CASTERES, Mme Araceli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE,  
M. Michel ADAM, Mme Léïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,  
Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,  
M. David CORBIN, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY,  
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,  
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,  
Mme Véronique PEBEYRE.

### Délégations de vote :

- Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT,
- Mme Henriette BONNET donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
- Mme Maïté POTIN donne pouvoir à M. André VIGNOT,
- Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM,
- Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA,
- Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

080808

## 24 - MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE

Monsieur le Maire expose que l'engagement pris par la Municipalité est de faire correspondre le régime indemnitaire (prime de fonction) des agents de la Commune d'Oloron Sainte-Marie avec celui des agents de la CCPO, sur une période de 3 ans.

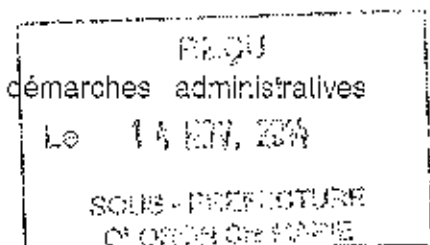
Le tableau ci-après présente l'évolution linéaire sur cette période.

Le Comité Technique Paritaire a émis un avis favorable le 13 Octobre 2014.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **ADOpte** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives nécessaires,
- **VOTE** les crédits correspondants.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 06 novembre 2014.  
Suivent les signatures.-



AFFICHE LE 12/ 11/ 2014



LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH

